CORPORATE
NOVEMBRE 2026



LEVER LE VOILE SUR L'INVISIBLE

LES MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES

CE QU'IL FAUT RETENIR !

Les maladies chroniques évolutives (MCE) concernent environ **15 millions de personnes en France,** soit près de 20 % de la population. Elles touchent aussi le monde professionnel : environ 1 salarié sur 6 était concerné en 2020.
Les MCE font partie des handicaps dits « invisibles ». Mais même invisibles, elles peuvent entrainer des conséquences importantes sur la vie quotidienne et professionnelle.

LES MCE, DE QUOI PARLE-T-ON ?
Une maladie chronique est **une maladie de longue durée, évolutive,** qui nécessite généralement une prise en charge et un suivi sur plusieurs années.

Les MCE se caractérisent notamment par **leur durée et leur évolution dans le temps ; la nécessité de traitements ou de soins au long cours ; leur impact possible sur la vie personnelle et professionnelle ; des symptômes parfois invisibles ou variables.**

QUELQUES EXEMPLES DE MCE

Diabète ,cancer, maladies cardiovasculaires, endométriose, sclérose en plaques (SEP), maladies respiratoires, digestives, rénales, infectieuses, neurologiques ou psychiques.
Cette liste est loin d'être exhaustive. Certaines maladies sont rares ou peu connues et peuvent pourtant avoir des conséquences importantes sur la vie quotidienne et professionnelle.

MALADIE CHRONIQUE ET TRAVAIL: NE RESTEZ PAS SEUL(E) !

Une maladie chronique peut avoir **des répercussions sur la capacité à travailler, à conserver son emploi ou à reprendre une activité professionnelle.**

Lorsque la maladie a un impact important sur votre activité, **vous pouvez demander une RQTH** (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Elle peut permettre de bénéficier d'aides, d'un accompagnement et d'aménagements adaptés pour **favoriser le maintien dans l'emploi.**

BESOIN DE CONSEILS ?

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE EST AUSSI À VOS CÔTÉS SUR TOUS LES SUJETS LIÉS AU HANDICAP.



Stéphanie Fougères
stephanie.fougeres@laposte.fr
06 34 29 57 11

TÉMOIGNAGE
Mathieu - Responsable de la gestion des flux La Banque Postale

J'ai découvert mon arthrose dégénérative à 41 ans. Au début, j'ai été dans le déni et j'ai caché ma maladie pendant plusieurs années.
Même dans un métier tertiaire, la maladie a un impact au quotidien : la sédentarité, certains déplacements ou certaines activités peuvent accentuer mes douleurs et m'amènent à anticiper les conséquences sur mon état de santé. J'ai dû faire le deuil de certaines activités, mais aussi apprendre à identifier ce qui reste possible pour moi. La RQTH m'a permis de bénéficier d'aménagements, notamment du télétravail, et de mieux adapter mon activité à mes capacités.

Aujourd'hui, je conseille d'en parler le plus tôt possible avec le médecin du travail ouson médecin traitant. Reconnaître ses difficultés, ce n'est pas renoncer : c'est pouvoir trouver des solutions et continuer à se projeter.

CFE CGC Groupe La Poste

TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

PRENEZ 2 MINUTES POUR FAIRE LE POINT DE MANIÈRE LUDIQUE

1. L'ASTHME EST UNE MALADIE CHRONIQUE.

A- VRAI B- FAUX

A

2. LA BPCO TOUCHE PRINCIPALEMENT :

A – Les reins
B – Les poumons
C – Le cœur
D – Le foie

B

3. LA MALADIE DE CROHN TOUCHE PRINCIPALEMENT :

A – Le système digestif
B – Le système nerveux
C – Les yeux
D – Les os

A

4. LA FIBROMYALGIE SE CARACTÉRISE NOTAMMENT PAR :

A – Des douleurs chroniques diffuses et de la fatigue importante
B – Une infection du foie
C – Une perte totale de la vue
D – Une fracture des os

A

5. L'HÉPATITE C EST :

A – Une maladie infectieuse qui touche notamment le foie
B – Une maladie respiratoire
C – Une maladie des os
D – Une maladie génétique

A

6. LA MUCOVISCIDOSE EST :

A – Une maladie génétique héréditaire
B – Une maladie infectieuse
C – Une maladie cardiovasculaire
D – Une allergie

A

7. QUEL DISPOSITIF PEUT FAVORISER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ?

A – La RQTH
B – Une démission
C – Aucun dispositif

A

100% PRESENTE 100% AVEC VOUS

CFE-CGC GROUPE LA POSTE - 90 RUE LAFAYETTE - 75009 PARIS
cgclaposte@gmail.com

CFE CGC Groupe La Poste